Fra Det Kgl. Biblioteks tekstportal (tekster.kb.dk)

Forfatter:	Moltke-Hvitfeldt, Gebhard Léon
Titel:	BREV TIL: Bluhme, Christian Albrecht FRA: Moltke-Hvitfeldt, Gebhard Léon (1865-03-30)
Citation:	Moltke-Hvitfeldt, Gebhard Léon: ”BREV TIL: Bluhme, Christian Albrecht FRA: Moltke-Hvitfeldt, Gebhard Léon (1865-03-30)”, i *Det nordslesvigske Spørgsmaal, 1864-1879 - aktstykker og breve til belysning af den danske regerings politik (1. bind)*, Henrik Koppels Forlag, s. 15. Onlineudgave fra Danmarks Breve: https://tekster.kb.dk/text/letters-001825006-001-shoot-L0018250060010008.pdf (tilgået 25. april 2024)
Anvendt udgave:	Det nordslesvigske Spørgsmaal, 1864-1879 - aktstykker og breve til belysning af den danske regerings politik (1. bind)
Ophavsret:	Materialet er fri af ophavsret. Du kan kopiere, ændre, distribuere eller fremføre værket, også til kommercielle formål, uden at bede om tilladelse. Husk altid at kreditere ophavsmanden. Læs Public Domain-erklæringen

Grev Moltke-Hvitfeldt, Gesandt i Paris, til Udenrigsminister Bluhme.
Paris, 30 mars 1865.

Monsieur le Ministre.

La question des duchés est entrée dans une phase nouvelle, par suite des dernières communications échangées entre les cours de Vienne et de Berlin, mais on ne saurait cependant y rattacher jusqu'a présent des conséquences absolues pouvant être de nature à produire une scission tranchée entre les deux puissances alliées.

[.Referat af den franske Presses Udtalelser herom.]

La presse française a vu ... dans cet échange de communications entre les deux cabinets allemands et dans le refus donné à M. de Bismark une chance favorable à une solution dont les conditions essentielles seraient le retour de la partie nord du Slesvig au Danemark à la suite d'une manifestation nationale quelconque. Ces allures de la presse ne sont pas seulement un effet du hasard ou de la sympathie des journalistes; elles sont dues surtout à la direction imprimée par le gouvernement, aux fins de familiariser les esprits avec une solution qui serait un véritable succès pour la politique française. La France, le Constitutionnel et le Moniteur lui-même ont parlé dans cet esprit, soit dans leurs articles de fond, soit en reproduisant des correspondances empruntées le plus souvent à la Gazette de Cologne et qui en mentionnant le patriotisme des Slesvicois du Nord démontrent la convenance d'une solution qui serait dans les conditions ci-dessus indiquées. Il importe de faire remarquer que ce langage des journaux est conforme en tout point à celui qu'a tenu vis-à-vis de moi M. Drouyn de Lhuys sur la matière. Ayant eu l'occasion d'entretenir ce ministre depuis que tant de commentaires ont été faits sur la réponse autrichienne, il me dit qu'à son sens la question était entrée dans une phase de stagnation devant être tout en faveur de la Prusse et amener tôt ou tard l'Autriche à lui faire dess. 16concessions qui ne seraient certes pas de nature à rehausser son prestige en Allemagne; il me dit en outre que les deux souverains s'étaient solennellement promis de ne pas porter la question devant la Diète de Frankfort, avant qu'elle ne fût définitivement réglée entr'eux. L'impression qui m'est restée des paroles de M. Drouyn de Lhuys, c'est que le gouvernement impérial serait toujours disposé à se prononcer en faveur de celui qui rendrait au Danemark la plus grande partie possible du territoire perdu dans la dernière guerre. Le ministre voulut bien aussi me questionner pour savoir quelle serait la ligne de démarcation que le Danemark désirerait récupérer dans le Slesvig. J'avais appris ce que peu de jours auparavant M. Drouyn de Lhuys avait dit à ce sujet à une tierce personne, savoir que le Danemark, au cas où une solution de la nature précitée se trouverait dans le domaine des choses possibles, ne pourrait pas revendiquer la ligne Flensborg-Husum dont il avait été question du fait de la France au moment de la Conférence de Londres, et d'autre part j'avais remarqué que tous les journaux sans exception aucune avaient appuyé sur ce point, que ce ne devrait être, le cas échéant, que la partie exclusivement danoise qui devrait faire retour à la couronne de Danemark. Je me bornai donc à répondre à Monsieur le Ministre qu'il savait que le Danemark ne revendiquait absolument rien, mais que, si les dispositions du traité de Vienne devaient être modifiées dans le sens du principe des nationalités, il faudrait nécessairement rendre au Danemark la totalité de l'élément purement danois du Slesvig. M. Drouyn de Lhuys voulut bien alors me montrer une carte de cette province en ajoutant qu'il s'agirait par conséquent pour le Danemark d'obtenir la ligne immédiatement au nord de Flensborg à Tønder. J'exprimai toute la satisfaction que me causait cette appréciation du ministre et lui fis observer, que le gouvernement impérial avait en main une arme celle de ne pas reconnaître une solution éventuelle qui ne tiendrait pas comptes. 17des voeux des populations. M. Drouyn de Lhuys me répondit alors en termes évasifs qu'il était impossible de prévoir ce que pourrait amener l'avenir. En portant cette conversation à la connaissance de Votre Excellence, je crois toutefois devoir la mettre en garde contre des espérances trop vives. D'après mon avis que je crois être fondé, le désir du gouvernement impérial de voir se réaliser la solution en question ne repose sur aucune assurance ou promesse faite par M. de Bismark, mais seulement sur la croyance fermement établie ici, que le gouvernement prussien cherchera à étendre l'état provisoire actuel des duchés le plus longtemps possible, afin d'en venir un jour ou l'autre à ses fins. Dans cette éventualité qui mettrait la Prusse en désaccord avec l'Autriche et l'Allemagne, on pense que le cabinet de Berlin cherchera à trouver ici du moins un appui; toutefois, en ce qui concerne la ligne de démarcation et que M. Drouyn de Lhuys dit ne pas désespérer de voir porter à Flensborg— Tønder, je dois ajouter, que certains membres du ministère des Affaires étrangères d'une part et M. l'Ambassadeur de Russie de l'autre pensent, que le Roi de Prusse attache un sentiment d'amour propre national trop prononcé à la conservation de Duppel et de l'île d'Als, pour jamais vouloir consentir à les restituer au Danemark. Il n'est peut-être pas sans intérêt de mentionner ici, que dans l'audience qui m'avait été accordée par l'impératrice pour l'affaire des Lieux-Saints, Sa Majesté m'a parlé la première de la combinaison qui pourrait donner satisfaction au Danemark. Elle voulut bien me demander aussi ce qu'il y avait de sérieux dans cette restitution partielle du Slesvig. Je répondis à l'impératrice que je ne pouvais Lui donner d'autres renseignements à cet égard que ceux qui se trouvaient dans les journaux, et que je ne pensais pas, que cette éventualité eût donné lieu jusqu'ici à un échange quelconque de communications officielles. J'ajoutai qu'il serait certainement très heureux pour le Danemark de récupérer la partie danoises. 18du Slesvig. Sa Majesté, en accentuant encore une fois son désir qu'il en fût ainsi, me dit que, si le Danemark ne devait pas récupérer tout ce qui appartient à sa nationalité, il n'en résulterait pas un accommodement sérieux, mais seulement un »replâtrage«.

Tel est, Monsieur le Ministre, le compte rendu exact des plus récens entretiens que j'aie eus sur cette affaire et il est presque superflu de dire que dans toutes les circonstances où je me suis trouvé appelé à m'entretenir sur elle, j'ai suivi ponctuellement les instructions contenues dans la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 5 janvier dernier, et qui sont si parfaitement appropriées aux exigences de la situation; une grande réserve de notre part est en effet absolument nécessaire; et il me semble qu'il n'est pas moins utile de laisser croire, que nous ne nous contenterions pas, si un jour il était question de restitution, de moins que de la totalité de la partie danoise du Slesvig. Il serait toujours temps, lorsque le moment serait venu et qu'il serait démontré, que la restitution de toute cette partie est impossible à obtenir, de se contenter de moins; car on ne saurait d'autre part se dissimuler qu'une fois les duchés incorporés en totalité à la Prusse, tout espoir de recouvrer une partie quelconque serait singulièrement ajourné, sinon complètement perdu. Toutefois, si la réserve est une règle imprescriptible pour nous, la Russie et l'Angleterre devraient, me semble-t-il, faire entendre leurs voix. Une entente sur cette question entre ces deux puissances et la France nous aurait certainement été des plus avantageuses et il est à regretter, que le prince Gortchakoff ait cru devoir conserver une attitude toute d'expectative en présence des ouvertures qui lui ont été faites par M. de Talleyrand. Le Vice-Chancelier me paraît malheureusement tenir un moindre compte de ce qui nous concerne que des égards qu'il tient à témoigner à la Prusse. »Le lièvre n'est pas encore levé«, a dit le prince Gortchakoff en parlants. 19de l'affaire qui nous occupe; mais on aurait droit de lui répondre, qu'en continuant à procéder comme il le fait, le lièvre pourrait bien être hors de portée le jour où l'on consentirait à le poursuivre. Quant à l'Angleterre, il paraît certain que le cabinet de St. James, depuis l'insuccès de la politique qu'il a suivie pendant la guerre et au sein de la conférence, répugne plus que jamais à intervenir dans les affaires du continent. Lord Cowley m'a dit accidentellement que depuis bien longtemps Lord Russell ne l'avait pas entretenu de cette question. L'Ambassadeur britannique ne semblait pas croire à l'éventualité de la restitution d'une partie quelconque du Slesvig au Danemark; il avait même l'air de douter que les populations du nord de cette province eussent le désir de nous revenir.

Les membres du corps diplomatique et nommément les représentants des puissances secondaires de l'Allemagne accrédités ici manifestent pour la plupart l'opinion que la Prusse maintiendra les exigences qu'elle a formulées dans la dernière dépêche de M. de Bismark, et que le cabinet de Berlin vise à une annexion pure et simple des duchés. L'Ambassadeur de Prusse [1)] lui-même, qui jusqu'ici s'était toujours prononcé en faveur du prince d'Augustenbourg, en traitant l'éventualité de l'annexion de chimère, est déjà depuis quelque temps plus modéré dans ses expressions. Il admet dans ses conversations confidentielles la possibilité de l'annexion, ainsi que celle de la restitution au Danemark de la partie danoise du Slesvig; seulement, dit-il, pour connaître les véritables sentiments des populations du nord du Slesvig, il ne faut pas s'en tenir aux articles de journaux et aux adresses; il faut attendre que les Etats du Slesvig se réunissent un jour. Ce n'est qu'alors que l'on pourra se rendre un compte exact de l'état des esprits et des prétendues aspirations nationales; car si la situation est telle qu'on le dit, il se formera au sein de l'assemblée une fraction das. 20noise compacte qui manifestera hautement son désir de voir retourner à la couronne de Danemark la partie du Slesvig qu'ils représentent.

Ces paroles du comte de Goltz n'ont peut-être pas une bien grande portée, attendu qu'elles ne touchent qu'à une éventualité lointaine; elles indiquent toutefois la nécessité et l'importance qu'il y a pour nous à soutenir autant que possible les sentiments patriotiques des habitans de la partie danoise du Slesvig, que l'élément allemand cherche naturellement à combattre en faisant le plus possible disparaître tout ce qui rappelle le passé aux populations restées fidèles à la mère-patrie.

L. Moltke-Hvitfeldt.

Modtaget 2. April 1865.